

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 14 mai 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. François REBSAMEN

Membres présents : (15) M. REBSAMEN, M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (2) M. BON, M. GOUDEAU

Date de convocation : 5 mai 2008

Délibération n° : 27-2008

**Objet : Commission d'appel d'offres – désignation
de membres titulaires et suppléants**

Le Code des Marchés Publics s'applique au Centre Communal d'Action Sociale et dispose, notamment à l'article 22, que, lorsqu'il s'agit d'un établissement public local, la commission d'appel d'offres est présidée par le représentant légal de l'établissement ou son représentant. Elle est composée de deux à quatre membres de l'organe délibérant, désignés par celui-ci.

Le Conseil d'Administration :

- fixe à 6 le nombre de membres de la commission d'appel d'offres (3 titulaires + 3 suppléants),
- désigne en qualité de membres titulaires de cette instance Mme Françoise TENENBAUM, Mme Elizabeth REVEL et Mme Myriam BERNARD,
- désigne en qualité de membres suppléants M. Christophe BERTHIER, Mme Catherine HERVIEU, Mme Anne CHATILLON.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

29 MAI 2008

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 15 MAI 2008